



**RENAULT**

## Convention de partenariat

Entre RENAULT Usine Georges BESSE

Et l'Académie de Lille

Entre les soussignés :

L'Académie de Lille  
20, rue Saint Jacques  
59033 Lille Cedex

Représentée par :  
Marie-Jeanne PHILIPPE  
Recteur de l'Académie de Lille, chancelier des universités.

ci-après dénommé Académie de Lille d'une part,

Et

RENAULT Usine Georges BESSE

Représentée par :  
Philippe DESCAMPS  
Directeur de l'Usine Georges BESSE

Ci-après dénommé RENAULT Usine Georges BESSE d'autre part.

## PREAMBULE

La formation initiale et continue est un atout majeur pour le développement économique et technologique régional et pour l'intégration durable des jeunes dans la vie active. L'évolution rapide des technologies et des organisations génère des changements en profondeur des métiers, des profils et des compétences nécessaires. Les contenus de formation initiale et continue doivent évoluer de manière concertée. Les actions favorisant la connaissance réciproque entre l'Education Nationale et l'entreprise constituent un levier essentiel pour favoriser l'insertion durable des jeunes, ainsi que l'adaptation et la professionnalisation pérenne des salariés.

L'Académie de Lille et RENAULT Usine Georges BESSE s'engagent dans une démarche de partenariat dans la continuité des actions menées par l'entreprise depuis sa création avec les établissements scolaires et universitaires de la région. La présente convention est articulée autour de quatre objectifs principaux :

- § Echanger sur l'évolution des métiers et des compétences et l'adaptation des formations aux besoins en qualifications de l'entreprise.
- § Favoriser l'orientation professionnelle des jeunes vers les filières des métiers de l'industrie automobile par la multiplication d'actions concrètes.
- § Développer l'accueil de jeunes en formation en alternance et en stage dans l'entreprise.
- § En fin de cursus, favoriser l'entrée dans RENAULT Usine Georges BESSE des compétences humaines indispensables à son développement.

Les partenaires conviennent de travailler à satisfaire leurs besoins identifiés, dans le cadre de la convention académique de partenariat qui suit.

### Evolution des emplois, des métiers, des formations et des besoins en qualification du secteur

#### Article 1 – Etude de l'évolution des métiers et relation emploi-formation

RENAULT Usine Georges BESSE et l'Académie de Lille s'efforcent de développer leur collaboration en vue d'analyser qualitativement et quantitativement les métiers exercés au sein de l'établissement, et d'étudier les évolutions.

Les partenaires définissent en commun les études et enquêtes adéquates, qui pourront nourrir la réflexion de groupes de travail chargés de formuler des propositions d'évolution de l'offre de formation initiale et continue.

Au début de l'année scolaire, une réunion fixera les différents examens et concours pour lesquels Madame le Recteur sollicite la participation des personnes de l'usine RENAULT George BESSE. La participation des Conseillers de l'Enseignement Technologique présents dans l'usine aux différentes évaluations sera également évoquée.

## Article 2 – Evolution de l'offre de formation initiale

L'Académie de Lille et RENAULT Usine Georges BESSE se concertent sur l'adaptation de l'offre de formation aux besoins des entreprises, en particulier sur l'ouverture de formations initiales et continues en lycée professionnel, en lycée technologique, par apprentissage (notamment dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPLÉ)) ainsi que dans les GRETA(s).

Un effort particulier de concertation se déroule dans les phases préparatoires d'élaboration des plans régionaux de développement de la formation professionnelle et des contrats régionaux sectoriels.

## Information sur les métiers et orientation des jeunes

### Article 3 – Information des jeunes, des familles et des personnels de l'éducation nationale

RENAULT Usine Georges BESSE apporte son concours à l'action menée par le rectorat de Lille en matière d'information et d'orientation, quelles que soient les voies de formation. Dans le cadre de l'aide à l'élaboration du projet personnel d'orientation, les parties conviennent de mener en partenariat les actions suivantes :

- § Accueil sur les sites de différents acteurs de l'Education Nationale (proveurs de Lycées Généraux et Technologiques et de Lycées Professionnels, principaux de collège, enseignants, chefs de travaux, conseillers d'orientation psychologues entre autres).
- § Interventions de professionnels dans les établissements scolaires de l'Académie pour présenter les métiers et l'entreprise.
- § Témoignages des salariés de RENAULT Usine Georges BESSE dans le cadre de manifestations d'échanges avec les lycéens et les enseignants.
- § Participation à certains Forums ou Salons.

D'autres actions peuvent être adaptées en fonction du public ciblé et des objectifs souhaités:

- § Collégiens des classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> : favoriser une meilleure connaissance des métiers et du milieu professionnel afin de contribuer à l'élaboration du projet personnel d'orientation de l'élève. Cette action peut se dérouler notamment de façon privilégiée dans le cadre de l'option DP3 (découverte professionnelle 3h), proposée aux élèves de 3<sup>ème</sup> générale. De même, des actions peuvent être envisagées pour faire découvrir des métiers spécifiques aux élèves de classe de 3<sup>ème</sup> ayant opté pour le module de Découverte Professionnelle 6h.
- § Lycéens (lycées professionnels et lycées généraux technologiques) et étudiants en BTS : présenter la réalité des emplois, leurs perspectives d'évolution et les niveaux de formation souhaités correspondants.

D'autres actions, plus spécifiques, concernent les filles. Elles portent sur les niveaux de classe pré-cités en collège, lycée et lycée professionnel notamment auprès des filles scolarisées dans les spécialités industrielles.

L'ensemble de ces actions doit faciliter l'élaboration des projets d'orientation scolaire et professionnelle des jeunes en général et des filles en particulier. Les actions devront être planifiées en amont en accord avec les deux parties.

Différentes manifestations d'information peuvent être proposées aux familles. Elles sont destinataires des supports produits dans le cadre de ces différents échanges.

Les bassins d'éducation de l'Académie, à travers les Centres d'Information et d'Orientation, notamment, et les établissements scolaires sont le lieu privilégié pour concrétiser ce type de partenariat.

### Formation professionnelle des jeunes

#### Article 4 – Accueil de stagiaires et de jeunes en formation en alternance

RENAULT Usine Georges BESSE favorise l'accueil des jeunes en formation en alternance (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage) et des jeunes dans le cadre des périodes de formation en entreprise prévues par les textes, dans la limite des capacités d'accueil. Les actions concernent tous les jeunes, sans distinction liée à l'origine, au sexe ou au handicap.

Les partenaires conviennent de travailler en commun pour améliorer la planification des périodes en entreprises d'une part, et le suivi qualitatif d'autre part. Cette volonté se traduit par des actions concernant :

- § la planification de l'accueil des jeunes: examen du planning de stages des différents établissements scolaires susceptibles de présenter des stagiaires; mise en place d'un planning cohérent entre les contraintes de production du site et l'organisation pédagogique.
- § un travail en commun sur les conditions d'accueil et de suivi des stagiaires conjointement réalisé par les professeurs et les tuteurs de l'entreprise (charte d'accueil des stagiaires par exemple).

### Insertion professionnelle des jeunes

Une attention particulière est portée à l'insertion de personnes en difficulté et à l'insertion de jeunes issus du système éducatif sans diplôme. RENAULT Usine Georges BESSE et la Mission Générale d'Insertion étudient ensemble des possibilités de passerelles et de liens dans le cadre du dispositif « nouvelles compétences » mis en place dans l'entreprise.

Des actions visant à améliorer la pédagogie seront entreprises en commun dans les domaines suivants

- § élaboration de documents et méthodes pour améliorer la continuité pédagogique dans la formation.
- § actions de formation et d'information en faveur des tuteurs et des maîtres d'apprentissage.

§ Actions d'information et d'accueil des personnels de l'Education Nationale (professeurs, conseillers d'orientation psychologues, chefs d'établissements, chefs de travaux) pour une meilleure connaissance réciproque.

En ce qui concerne le volet insertion professionnelle des jeunes sortant du système scolaire initial, l'académie de Lille dispose sur tout le territoire de structures adéquates : la Mission Générale d'Insertion. La MGI s'adresse à tous les jeunes de plus de 16 ans avec ou sans diplômes sortis depuis moins d'un an du système scolaire et les accompagne vers la qualification et / ou l'insertion professionnelle. Véritable pont entre l'Education Nationale et le marché du travail permettent la mise en relation des publics (aides éducateurs, personnels en contrat aidés, jeunes sortis du système scolaire) avec l'emploi en assurant la prospection les formations aux pré-requis (lire, compter et écrire) et les formations à l'emploi.

Ce repérage, la valorisation du savoir être et la mise en adéquation de leurs capacités avec les besoins en emploi de l'entreprise constituent un atout pour l'insertion professionnelle de ces jeunes.

Un dialogue s'établira entre les structures du rectorat et l'entreprise pour approfondir les actions communes à envisager.

### Formation continue des salariés

#### Article 5 – Formation des salariés des entreprises

Des informations concernant les formations initiales et continues dispensées par l'Education Nationale ainsi que des immersions dans les classes des lycées professionnels seront proposées aux personnels concernés de l'usine RENAULT George Besse.

L'intervention de l'Académie de Lille dans le cadre de la formation des salariés de l'entreprise s'exerce au niveau régional par l'intermédiaire de la Délégation Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue (DAFPIC) pôle formation continue.

Des coopérations dans les domaines suivants peuvent être envisagées :

- § conseils,
- § ingénierie de formation,
- § mise en œuvre d'actions de formation.

Elles s'effectuent au niveau local en collaboration avec les représentants du Groupement d'Etablissements (GRETA) du bassin d'emploi concerné.

RENAULT Usine Georges BESSE et l'Académie de Lille conviennent notamment d'étudier les coopérations possibles lors du développement des compétences des salariés dans le cadre du plan de formation de l'entreprise.

#### Article 6 – Validation des acquis de l'expérience

La Validation des Acquis de l'Expérience, droit individuel créé par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 permet la reconnaissance de l'activité exercée et l'obtention d'un diplôme.

A la demande de RENAULT Usine Georges BESSE, le partenaire Education Nationale peut :

- § proposer des dispositifs adaptés aux besoins des salariés de RENAULT Usine Georges BESSE (accueil et accompagnement),

- § mettre en œuvre des expérimentations auprès de salariés souhaitant obtenir un diplôme,
- § sensibiliser les professionnels du secteur pour favoriser et développer leur participation aux travaux des jurys,
- § organiser avec le réseau Formation Continue de l'Académie les compléments de formation pour les candidats ayant obtenu une validation partielle.

### Formation continue des personnels de l'Education nationale

#### Article 7 – Participation de RENAULT Usine Georges BESSE à la formation continue des personnels de l'Education Nationale

L'Académie de Lille et RENAULT Usine Georges BESSE en liaison avec la DAFOP et l'I.U.F.M encouragent l'accueil, dans les entreprises, d'enseignants et futurs enseignants, par exemple au travers de stages de courte ou longue durée.

### Contribution matérielle aux lycées techniques et professionnels

#### Article 8 – Contribution matérielle

RENAULT Usine Georges BESSE contribue aux besoins en véhicules et éléments de carrosserie à des fins pédagogiques des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL) dans l'académie de Lille. Les modalités de répartitions ainsi que les aspects financiers feront l'objet d'une annexe à la présente convention.

Le Rectorat de Lille est responsable de la répartition.

### Dispositif de suivi

#### Article 9 – Comité de pilotage

Les partenaires conviennent de constituer un comité de pilotage lors d'une réunion suivant la signature de cette convention. Il sera chargé de suivre la déclinaison concrète de la présente convention. Il établira un bilan annuel des actions menées, et élaborera le plan d'action de l'année suivante. Les groupes de travail réunis sur les différents thèmes de la convention établiront des synthèses de leurs travaux et réalisations.

L'ensemble des actions est impulsé et coordonné par l'animateur de la Cellule Ecole Entreprise du Rectorat de Lille et par l'animateur des relations Ecole Entreprise de l'Usine Renault Georges BESSE

#### Article 10 – Information sur les actions réalisées

L'Académie de Lille et RENAULT Usine Georges BESSE conviennent de mettre en place les moyens de communication relatifs aux actions réalisées en application de la présente convention.

Durée

Article 11 – Durée de la convention

La présente convention prend effet à compter de la date de signature ; elle est conclue pour une durée de 5 ans. Au cours de la période de validité, elle peut être dénoncée ou modifiée par avenant, à la demande de l'une ou l'autre des parties. En cas de dénonciation ou de non-renouvellement, un préavis de trois mois doit être respecté.

Fait en deux exemplaires, à Lille, le 20 septembre 2011.

Pour l'Académie de Lille

**Marie-Jeanne PHILIPPE**  
Recteur de l'Académie de Lille, Chancelier  
des Universités



Pour RENAULT Usine Georges BESSE

**Philippe DESCAMPS**  
Directeur de l'Usine Renault Georges Besse  
de Douai

